

autres industries produisent soit des articles complètement finis ou des articles devant subir une plus ample transformation dans un autre établissement. Le produit de l'usine centrale électrique n'est pas une matière dans le même sens mais est tout simplement l'énergie électrique fournissant la force employée dans les différents procédés de transformation, que ce soient une entreprise minière, des tramways électriques, l'éclairage ou les travaux domestiques. Dans les établissements désignés comme usines centrales électriques on a inclus, outre ceux où la force hydraulique est transformée en courant électrique et ceux où la force ou autre source primaire d'énergie proviennent de la vapeur ou autres sources, les nombreux établissements de distribution qui achètent le courant électrique à un fort voltage et le transforment pour en faire la distribution aux consommateurs locaux. Dans de tels cas, là où les postes de distribution sont des organisations séparées du système de génération, il y a duplication du revenu brut provenant de la vente du courant. La fonction économique accomplie par l'usine de distribution est semblable à celle de l'industrie manufacturière transformant les matériaux pour les besoins de la clientèle. C'est pourquoi le coût du courant acheté par les postes de distribution est considéré comme coût de la matière première et que dans les chiffres donnés comme revenus nets toute duplication a été éliminée. Ce mode de calcul a été suivi pour 1926, ce qui a introduit un certain élément d'incomparabilité avec les chiffres des années précédentes.

Le tableau 6 donne les principales statistiques de chaque industrie manufacturière au Canada en 1928 (pp. 430-435).